

Au pays des sucs, le tour du Montfol - Le Béage

Montagne d'Ardèche - LE BEAGE

Profil altimétrique



Altitude min 1188 m Altitude max 1474 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 12.2 km

Dénivelé positif : 360 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore

Itinéraire

Départ : Le Béage Place de La Poste

Arrivée : Le Béage Placede la Poste

Balisage : GR GRP PR

Communes : 1. LE BEAGE 2. CROS-DE-GEORAND

1. Au poteau « Place de la Mairie », monter l'escalier à gauche de la poste. Prendre la calade en direction de « Pré du Bois », balisage jaune et rouge. Au panneau « Le Béage », traverser la route et continuer sur la draille qui monte en direction de « Pré du Bois », balisage jaune et rouge.
2. Prendre la petite route sur votre gauche en arrivant à l'intersection avec la D377 et passer devant les ruines de la ferme Bigorre.
3. Suivre la draille à droite en direction du Montfol. Rejoindre la route qui mène à Pré du Bois, balisage jaune et rouge.
4. Au poteau « Pré du Bois », suivre le panneau "Tour du Montfol" balisage jaune et blanc. Contourner une mare, puis des rivières de pierres et entrer dans le bois pour reprendre le GR.
5. Au poteau « Suc du Montfol », suivre le chemin à droite, balisage rouge et blanc, en direction de « Chazalès ». Vous apercevez à gauche le suc de Séponet, à droite le suc de Sépoux et entre les deux, vous distinguez le Mont-Gerbier-de-Jonc. En sortant de la forêt, continuer en descente jusqu'à la D122.
6. Traverser la route puis continuer sur la petite route pendant 800m. Emprunter le chemin herbeux à droite qui descend vers le ruisseau du Gage et les ruines de Soyons. Traverser la rivière. Rejoindre la ferme de Chazalès, en suivant le balisage rouge et blanc.
7. Au poteau « Chazalès », suivre le panneau "Le Béage 2.2km", balisage jaune et rouge jusqu'à la route.
8. À la Borie, prendre les petites routes, balisage jaune et rouge pour retourner sur Le Béage.



Comment venir ?

Accès routier

Le Béage se situe sur la D122 en arrivant de Ste-Eulalie en direction du Puy en Velay ou sur la D16 en arrivant du Lac d'Issarlès en direction du Mont-Gerbier-de-Jonc.

Parking conseillé

Dans le village

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Espace Naturel Sensible (ENS) Gerbier Mézenc

Période de sensibilité :

Les ENS ou Espace Naturel Sensible sont une politique du Département qui vise à préserver la faune, la flore, la géologie et les paysages remarquables du Département tout en conciliant l'accueil du public. L'ENS mont Gerbier et Mézenc se caractérise par ses paysages de montagne où alternent, prairies, landes, zones humides et forêts.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

Natura 2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc

Période de sensibilité :

Natura 2000 est une politique Européenne dont l'objectif est de préserver la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Avec ses presque 30 000 sites reconnus, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez a pour but de préserver les landes du Mézenc qui abritent une faune et une flore rare à l'échelle Européenne.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

Lieux de renseignement

Office de tourisme de Montagne d'Ardèche

contact@montagnedardeche.com

Tel : 0466690937

<http://www.montagnedardeche.com>